AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

221C0960
AV416

4 mai 2021

Déclaration d'intention (article 231-47 du règlement général)

SUEZ

(Euronext Paris)

Complément à D&I 221C0454 du 2 mars 2021 et D&I 221C0765 du 13 avril 2021

La société Davidson Kempner Capital Management LP a effectué la déclaration d'intention suivante :

« Davidson Kempner Capital Management LP, agissant en sa qualité de gestionnaire d'investissement pour le compte des fonds Burlington Loan Management DAC, M.H. Davidson and Co., Davidson Kempner International, Ltd., Davidson Kempner Institutional Partners, L.P. et Davidson Kempner Partners (ensemble, les "Fonds"), déclare par la présente :

(i) qu'il agit pour le seul compte des Fonds et n'agit pas de concert avec un tiers s'agissant de SUEZ ;
(ii) qu'il envisage de céder des actions SUEZ et/ou des instruments financiers relatifs aux actions SUEZ, en fonction des opportunités et des conditions du marché ;
(iii) qu'à la suite du communiqué de presse commun de Veolia Environnement et SUEZ du 12 avril 2021 annonçant qu'ils ont atteint un accord de principe sur les principaux termes et conditions du rapprochement entre les deux groupes, il a l'intention, à cette date, d'apporter les actions détenues par les Fonds à l'offre. En cas de changement d'intention, celle-ci sera rendue publique sans délai, conformément à la règlementation applicable. »